



Thème 4 : l'enseignement professionnel (CSN de Novembre 2007)

MOTION 1 :

« Dans le cadre de la revalorisation de l'enseignement professionnel, et dans le souci d'augmenter le niveau de qualification professionnelle des élèves, le SNPDEN est favorable au développement de baccalauréats professionnels en 3 ans.

Le Conseil Syndical National condamne la précipitation des décisions prises sous forme de planification autoritaire au mépris des projets élaborés dans les EPLE et des compétences des régions, qui préside actuellement à l'évolution des formations professionnelles. Il souligne que l'obsession du chiffre à réaliser risque d'entrer en contradiction avec les critères mentionnés par les mêmes autorités, pour tenir compte des publics accueillis et des perspectives d'insertion.

Les formations de niveau V doivent être maintenues y compris le BEP lorsque le CAP n'existe pas et ne devront pas être exclues du schéma de poursuite d'études. Dans cette perspective de véritables passerelles doivent être prévues.

Au sein du cursus en 3 ans les élèves doivent avoir la possibilité de valider un diplôme de niveau V ; la mise en place d'une nouvelle politique ne doit pas aboutir au renforcement du nombre de sorties du système éducatif sans qualification.

Une réflexion associant tous les partenaires doit accompagner le développement des formations professionnelles pour qu'elles conduisent à une insertion réussie tout en tenant compte des besoins de prise en charge du public scolaire.

Le Conseil Syndical National souligne que cette évolution ne doit pas obéir à un calendrier d'économies de moyens planifiées, qui pourraient d'ailleurs se révéler rapidement illusoire, compte tenu des publics très fragiles accueillis dans la voie professionnelle qui ne pourraient pas valider le baccalauréat en 3 ans, et de la multiplication des redoublements à prévoir, sans garantie de succès.

Le SNPDEN demande que les projets de modification de structure qui ne reposeraient pas sur une étude sérieuse des structures de formation et des publics accueillis soient reportés.

Vote du CSN : la motion est adoptée par 186 voix pour, 0 contre, 9 abstentions.

MOTION 2 :

« Dans le cadre de l'admission de bacheliers de la voie professionnelle en section de techniciens supérieurs, en cohérence avec le baccalauréat préparé, le SNPDEN demande le financement de modules d'accompagnement en enseignement général et en enseignement technologique, pendant la première année, afin de favoriser la réussite de ces étudiants. »

Vote du CSN : la motion est adoptée à l'unanimité